



Conseil économique et social

Distr. générale
31 décembre 2013
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Quarante-septième session

7-11 avril 2014

**Débat général consacré à l'expérience des pays
en matière de population : évaluation de l'état
de la mise en œuvre du Programme d'action
de la Conférence internationale sur la population
et le développement**

**Déclaration présentée par Alliance Defense Fund, Asociacion
Gilberto, Mujer para la Mujer, Observatorio Regional
para la Mujer de América Latina y el Caribe, Red Mujeres,
Desarrollo, Justicia y Paz et Vida y Familia de Guadalajara,
des organisations non gouvernementales dotées du statut
consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

L'Alliance est une organisation juridique internationale à but non lucratif regroupant plus de 2 200 avocats qui se consacrent à la protection des droits fondamentaux de l'homme. Elle est intervenue dans plus de 500 affaires devant des instances nationales et internationales, notamment les Cours suprêmes de l'Argentine, du Honduras, de l'Inde, du Mexique, du Pérou et des États-Unis, la Cour interaméricaine des droits de l'homme et la Cour européenne des droits de l'homme. L'Alliance a également témoigné à titre d'expert devant plusieurs parlements européens, ainsi que devant le Parlement européen et le Congrès des États-Unis. Elle est accréditée auprès du Conseil économique et social, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et de l'Union européenne (Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne et Parlement européen).

Vida y Familia de Guadalajara est une institution privée mexicaine de protection sociale qui prend en charge des femmes enceintes vulnérables d'un point de vue socioéconomique et les aide à se réinsérer dans la société après leur accouchement, à travers l'éducation et le développement des aptitudes.

Mujer para la Mujer est une organisation non gouvernementale qui s'attache à promouvoir les droits fondamentaux de la femme, en mettant l'accent sur l'amélioration de la vie des femmes rurales de diverses communautés autochtones du Mexique. Construye est une organisation non gouvernementale mexicaine qui met l'accent sur la valeur des femmes dans les sphères professionnelle, sociale et familiale, grâce à la compilation de données, l'échange de pratiques optimales et la promotion du développement personnel des hommes et des femmes. Asociacion Gilberto est une organisation non gouvernementale mexicaine qui a pour ambition d'aider, de soutenir et de fournir des moyens de subsistance aux personnes les plus défavorisées de la population et des services de qualité en fonction des besoins des collectivités qu'elle sert, notamment dans les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle, dans le souci d'améliorer la qualité de vie. Red Mujeres, Desarrollo, Justicia y Paz interviennent dans 28 États du Mexique dans le but d'autonomiser les femmes à travers la formation en gestion et en finance, afin qu'elles apportent une meilleure contribution à leur famille, à leur communauté et au pays.

À l'occasion du vingtième anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement, nous appelons les États Membres à réaffirmer, à la quarante-septième session de la Commission sur la population et le développement, le caractère immuable des droits de l'homme, en mettant un accent particulier sur des solutions de développement authentiques axées sur les besoins de la personne. Les solutions axées sur la personne s'intéressent essentiellement à la mise en valeur de l'ingéniosité des êtres humains comme moteur du développement. Il est impératif que l'Organisation des Nations Unies réaffirme le principe 2 du Programme d'action de la Conférence internationale, qui stipule que les êtres humains constituent la ressource la plus importante et la plus précieuse de toute nation.

Les besoins des êtres humains sont la priorité lorsqu'on examine le développement durable. Trop souvent, les fausses réponses au développement durable conduisent à des appels à réduire la taille de la famille, ce qui est contraire au droit international. Nous exhortons les États membres à réaffirmer les termes de la Conférence internationale sur la population et le développement, qui condamnent

fermement toutes les formes de coercition dans les politiques démographiques. Conformément à la dignité inhérente à la personne et dans l'intérêt du développement durable, nous devons mettre l'accent, non plus sur des politiques qui présentent une opinion négative de la personne, mais en faveur de politiques véritablement progressistes qui canalisent la créativité naturelle de la personne vers un épanouissement véritable et durable. Les politiques négatives qui se concentrent excessivement sur les petites populations à travers la planification familiale et l'accès à l'avortement violent le droit de chaque personne de déterminer la taille de sa famille en dehors de toute ingérence de l'État. En outre, ces politiques ne contribuent en aucun cas au développement. Les familles de taille plus réduite n'entraînent pas nécessairement un niveau de développement plus élevé. Pour induire le développement, nous devons nous attaquer aux causes profondes du sous-développement, notamment à la pauvreté, à la corruption, à la rareté et à tous les autres obstacles qui se dressent sur la voie de la croissance. Le développement authentique résulte de la création de conditions permettant à chacun de s'épanouir.

Dans son ouvrage publié en 1968 et intitulé *The Population Bomb* (La bombe démographique), Paul Ehrlich fait valoir que la surpopulation pourrait conduire à la famine. Ce n'est jamais arrivé. Nous sommes maintenant confrontés à une situation distincte mais tout aussi désastreuse : une bombe à retardement démographique. Dans beaucoup de pays, les faibles taux de natalité se sont traduits par un vieillissement croissant de la population et une population moins importante de jeunes pour prendre en charge les anciennes générations et impulser le développement. Ce n'est pas le moment de prôner une réduction de la taille de la famille. Au contraire, il est temps de célébrer la contribution unique de chaque personne sur la planète et, en particulier, des jeunes, qui sont les mieux équipés pour favoriser le développement. Nous nous félicitons de l'héritage de la Conférence internationale sur la population et le développement, qui a clairement indiqué que l'avortement ne doit pas être promu en tant que méthode de planification familiale (Programme d'action, par. 7.24) et qu'il appartient à chaque État de déterminer ses propres lois sur l'avortement (ibid., par. 8.25). Conformément aux conclusions de la Conférence internationale, nous appelons les États membres à mettre l'accent sur le fait que les populations constituent notre plus grande ressource pour le développement et à souligner la valeur d'une population prospère et dynamique pour un développement durable.

La Conférence internationale sur la population et le développement appelle les gouvernements à faire face dans toute la mesure possible aux besoins des enfants et des jeunes, car ils constituent les ressources humaines de l'avenir (ibid., par. 6.7). Les enfants ont plus de chances de réaliser leur potentiel s'ils grandissent dans une famille stable. Il est nécessaire que les familles soient fortes, afin que les enfants soient forts et en bonne santé et qu'ils édifient, à leur tour, des communautés fortes. Étant donné le rôle primordial de la famille dans l'entretien et l'éducation des enfants, les États doivent accorder à la famille une protection et une assistance aussi larges que possible, comme il est indiqué à l'article 10.1 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

L'éducation est une solution essentielle au problème de la pauvreté et les familles ont une influence majeure sur les résultats de leurs enfants à l'école et sur leurs réalisations tout au long de la vie. Des données scientifiques de plus en plus nombreuses permettent d'affirmer que les relations familiales de l'enfant jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de son niveau d'éducation. De récentes études

confirment que plus les parents se soucient de l'éducation de leur enfant, plus celui-ci a de chances de réussir dans ses études. En fait, la meilleure indication de la réussite d'un élève n'est pas le revenu ou le statut social, mais la mesure dans laquelle sa famille s'investit dans son éducation. Les enfants dont les parents sont déterminés, quel que soit leur revenu ou leurs antécédents, sont plus susceptibles de fréquenter l'école régulièrement, d'acquérir de meilleures compétences sociales, d'obtenir des notes élevées et de faire des études supérieures.

Les familles sont tributaires des protections et des libertés que les gouvernements garantissent. Les gouvernements doivent, à leur tour, s'appuyer sur les familles pour que celles-ci élèvent des enfants en bonne santé et animés de la volonté de devenir des citoyens soucieux d'apporter une contribution positive à la société. Cependant, la capacité des enfants d'apporter cette contribution positive dépend largement, en fin de compte, des possibilités qui leur sont offertes. La pauvreté peut être un terrible obstacle à la capacité d'une famille de prendre soin des enfants. Nous félicitons les Nations Unies de se pencher une nouvelle fois sur la Conférence internationale sur la population et le développement et de s'engager en faveur du développement durable. Plus importantes sont les ressources économiques à la disposition de la famille, plus grande est sa liberté d'étudier les possibilités d'éducation de ses enfants. Ainsi, les jeunes deviennent-ils plus instruits et mieux équipés pour tirer profit des possibilités économiques et contribuer à l'essor de la société.

Conclusion

Le vingtième anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement coïncide avec l'Année internationale de la famille. Cette coïncidence de deux événements importants nous rappelle que le développement durable n'est possible que si l'on accorde de l'attention au rôle vital que joue la famille. Les Nations Unies ont une occasion unique de condamner les cibles de caractère coercitif en matière de population et de donner la priorité à une vision de l'individu comme moteur du développement, une entreprise qui a commencé il y a 20 ans au Caire et qui se poursuit aujourd'hui. L'accent devrait plutôt être mis sur la création de conditions propices à l'épanouissement personnel, et la promotion de fortes structures familiales aura pour effet d'offrir aux jeunes les possibilités dont ils ont besoin pour contribuer à un développement durable.